



PROTECTION CIVILE
AIDER • SECOURIR • FORMER

| **BAS-RHIN**

Catalogue **Formations**

GRAND PUBLIC • ENTREPRISES

ÉDITION **JUIN 2026**



**Protection Civile du Bas-Rhin
Centre de Formation**

15 rue Schertz • 67100 Strasbourg
formation@protectioncivile67.fr
06 21 45 49 55
www.protectioncivile67.fr

© **Protection Civile du Bas-Rhin Service Formation.**

Sous la direction d'Emmanuelle Deutsch & ses référents.
Rédaction et graphisme: Élisabeth Vetter, Léna Tritscher.
Photographies prises par l'ensemble des bénévoles de l'association.
Relecture: Service Formation.



Démonstration d'un bandage effectué sur une patte blessée sur notre plastron Ghysmo • Juillet 2024



SOMMAIRE

FORMATIONS TOUT PUBLIC

- 18 Secours Enfant Nourrisson **SEN**
- 19 Gestes Qui Sauvent **GQS**
- 20 Premiers Secours Citoyen **PSC**
- 21 Premiers Secours Citoyen en Formation à Distance **PSC FOAD**
- 22 Prevention and Civic Emergency **PSC**
- 23 Secourisme Canin **SC**
- 24 Formation sur mesure

FORMATIONS D'ENTREPRISES

- 26 Équipier de Première Intervention **EPI**
- 27 Évacuation guide file-serre file **ÉVAC GF-SF**
- 28 Manipulation des extincteurs **MANI EXT**
- 29 Sauveteur Secouriste du Travail **SST**

FORMATIONS EN ÉQUIPE

- 30 Premiers Secours en Équipe de niveau 1 **PSE1**
- 31 Premiers Secours en Équipe de niveau 2 **PSE2**

FORMATION AQUATIQUE

- 32 Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique **BNSSA**

FORMATIONS DE FORMATEURS

- 35 Pédagogie Initiale et Commune de Formateur **PICF**
- 36 Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PSC **PAE PSC**
- 37 Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PS **PAE PS**
- 38 Formateur SST **PAE SST**
- 40 Formation de Formateurs **PAE FDF**
- 42 Conception et Encadrement de Formation **CEF**

FORMATIONS CONTINUES

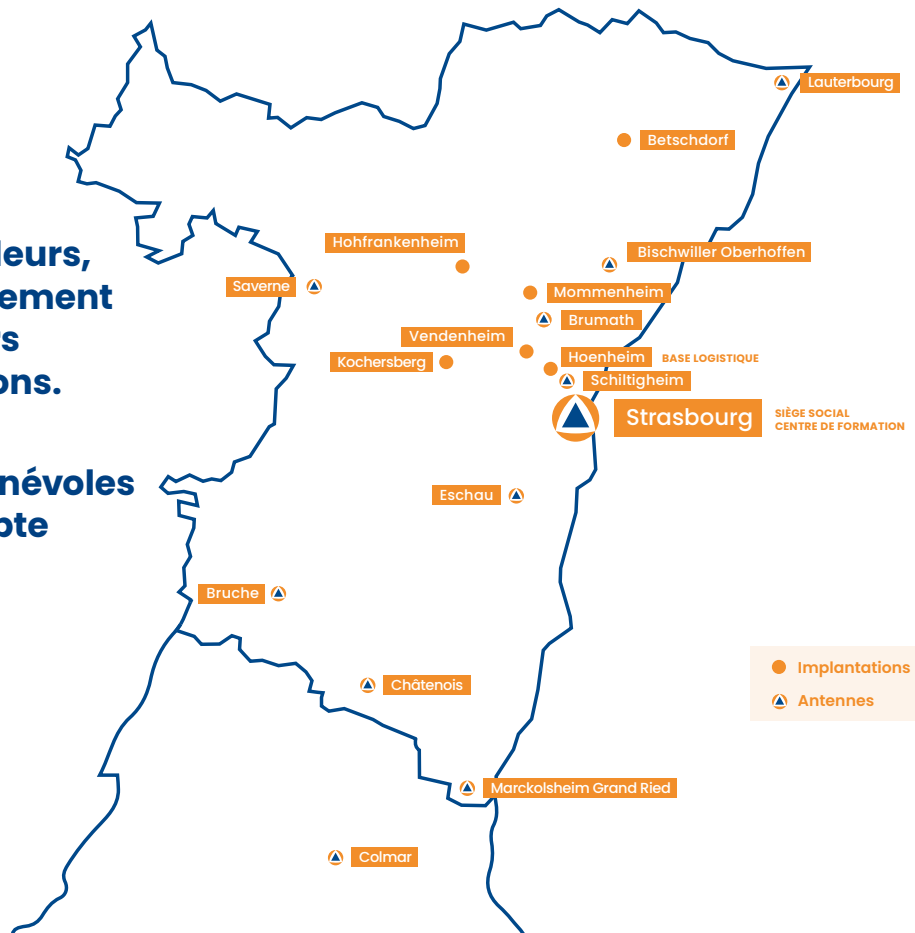
- 44 Maintien des Compétences en Sauveteur Secouriste du Travail **MAC SST**
- 45 FC Premiers Secours Citoyen **FC PSC**
- 46 FC Premiers Secours en Équipe de niveau 1 **FC PSE1**
- 47 FC Premiers Secours en Équipe de niveau 2 **FC PSE2**
- 48 FC Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique **FC BNSSA**
- 50 FC Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PSC **FC PAE PSC**
- 51 FC Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PS **FC PAE PS**

QUI SOMMES-NOUS ?

La Protection Civile, dans le Bas-Rhin comme ailleurs, c'est plus de 50 ans d'engagement citoyen pour l'aide, le secours et la formation des populations.

La division du Bas-Rhin, créée en 1973 compte 542 bénévoles sur les 12 antennes que compte le département *

* Chiffres sur l'année 2025.



**AIDER
SECOURIR
FORMER**

La Protection Civile est une association de loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée de sécurité civile qui a pour objet de **mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose en vue d'assurer la protection des populations civiles** en temps de paix comme en temps de crise ou de guerre.

32 000 bénévoles, **511 implantations locales** et pas moins de **95 représentations départementales** composent le visage de la Protection Civile. Ces hommes et ces femmes dévoués au service à la population interviennent sur trois grandes missions : **Aider, Secourir et Former**.

En lien permanent avec le Ministère de l'Intérieur, les Sapeurs-Pompiers et le SAMU, la Protection Civile déploie ses effectifs en complément des Services de Sécurité Civile sur tous les lieux où le besoin l'appelle.

NIVEAU NATIONAL

32 000 bénévoles dont...
15 784 bénévoles opérationnels
7 907 secouristes actifs
1 890 véhicules



867 missions de soutien aux populations
2 196 gardes SAMU/Pompiers
19 809 Dispositifs Prévisionnels de Secours
101 000 personnes prises en charge



NOS FORMATIONS



La formation permet de sauver des millions de vies chaque année.

Acteur majeur de la formation aux premiers secours,
la Protection Civile forme plus de 201 000 personnes
chaque année ciblant tous les publics :
les plus jeunes, les entreprises et les particuliers.

Nos formations

Formations en entreprises et collectivités

La **Protection Civile** est **habilitée INRS** pour dispenser des formations en entreprises et pour les collectivités. Elle dispense les formations aux salariés afin de leur permettre de prévenir des dangers sur leurs lieux de travail et de porter secours aux victimes. Elle aide ainsi les entreprises à anticiper les risques et à améliorer le quotidien du personnel.

Formations grand public

Agréée pour l'enseignement, la Protection Civile dispense des formations adaptées au public partout en France. À chaque instant, n'importe où, nous pouvons tous être confrontés à une situation où une vie est en danger. C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que peut s'aggraver l'état de la victime, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir ! Et cela s'apprend. La Protection Civile propose à chaque citoyen de devenir sauveteur en se formant au PSC **Premiers Secours Citoyen**.

Formations spécialisées

Les secouristes de la Protection Civile sont tous titulaires de formations spécialisées : Premiers Secours en Équipe de niveau 1 **PSE1** et de niveau 2 **PSE2**. Ces formations sont ouvertes également au grand public. Tous les bénévoles sont soumis à un maintien de leurs acquis lors de formations continues. Enseigner les gestes qui sauvent au grand public **PAE PSC** ou aux salariés en entreprise **Passerelle SST**, pour entraîner ou former de nouveaux secouristes **PAE PS**, voire former de nouveaux formateurs **PAE FDF**. D'autres formations permettent aussi aux bénévoles de développer des compétences plus spécifiques tels que l'Aide et Écoute Psychologique **AEP** ou le secours aquatique **BNSSA** et le secours canin **SC** au sein de la Protection Civile. L'association propose également tout un volet de conception de formation afin de répondre aux besoins des entreprises.



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



10 139 formateurs PSC
628 formateurs PSE1 + PSE2
342 formateurs de formateur FI + FC
1 673 formateurs SST + MAC SST



201 058 personnes formées
29 763 personnes formées aux GQS
111 545 personnes formées au PSC

DÉLAIS D'ACCÈS

Le délai d'accessibilité en formation, peut se faire de la manière suivante en fonction d'une inscription individuelle ou en groupe:

DÉLAI 15 JOURS LISSÉS		
PSC	PSC FOAD	GQS
FC PSC		

DÉLAI 3 MOIS LISSÉS	
FC PAE PSC	FC PAE PS
PSE1	PSE2

DÉLAI 1 MOIS LISSÉ		
EPI	ÉVAC GF-SF	MANIP EXT
SST	MAC SST	SC
FC PSE1	FC PSE2	SEN

DÉLAI 2X PAR AN		
PICF	PAE F PSC	PAE F PS
PAE FDF	CEAF	BNSSA

COÛT DES FORMATIONS

Des frais de déplacement peuvent s'appliquer en fonction de la localisation.

FORMATIONS TOUT PUBLIC	
SEN	35€ /pers. ou 400€ /groupe
GQS	300€ /groupe *
PSC	70€ /pers. ou 650€ /groupe *
PSC FOAD	60€ /pers. ou 550€ /groupe *
SC	60€ /pers. ou 600€ /groupe *

FORMATIONS D'ENTREPRISES	
EPI	650€ /groupe
ÉVAC GF-SF	350€ /groupe
MANIP EXT	450€ /groupe
SST	200€ /pers. ou 1900€ /groupe

FORMATIONS EN ÉQUIPE	
PSE1	390€ /pers. ou 4500€ /groupe *
PSE2	490€ /pers. ou 5700€ /groupe *

* Incluant le Livret de formation.

FORMATION AQUATIQUE	
BNSSA	BNSSA seul 380€ /pers. BNSSA + PSE1 combiné 630€ /pers.

FORMATIONS DE FORMATEURS	
PICF	625€ /pers.
PAE F PSC	525€ /pers.
PAE F PS	725€ /pers.

CONSULTER LA FNPC : formation@protection-civile.org
ou formations.protection-civile.org pour...

PAE F SST	PAE FDF	CEAF
-----------	---------	------

FORMATIONS CONTINUES	
MAC SST	95€ /pers. ou 900€ /groupe
FC PSC	350€ /groupe
FC PSE1	90€ /pers. ou 1100€ /groupe
FC PSE2	90€ /pers. ou 1100€ /groupe
FC BNSSA	170€ /pers.
FC PAE F PSC	110€ /pers.
FC PAE F PS	110€ /pers.

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS...

La Protection Civile du Bas-Rhin peut vous aider.

Besoin de former des personnes sur un sujet précis?

Besoin de développer des compétences mais vous ne trouvez pas de formation en lien avec vos besoins, vos exigences?

La Protection Civile du Bas-Rhin est présente pour vous.

Nous disposons de concepteurs formés dans le domaine de l'ingénierie de formation.

Avec vous, nous serons en mesure de comprendre l'expression de vos besoins et de concevoir une formation totalement sur mesure, tenant compte de vos contraintes et de vos objectifs spécifiques. La Protection Civile du Bas-Rhin peut animer ou former vos formateurs.

À votre demande, les équipes de la Protection Civile du Bas-Rhin peuvent analyser vos besoins et créer une formation complète:

- Analyse de la demande/du besoin.
- Élaboration de cahier des charges.
- Ingénierie de formation.
- Ingénierie pédagogique.
- Création de synopsis (scénario pédagogique).
- Création d'outils pédagogiques.
- Création de guide formateur.
- Conception de formation de formateur.
- Suivi et accompagnement post formation.



Personnalisation possible d'une formation sur votre lieu de travail • Février 2026

**Pour toute demande ou renseignements
n'hésitez pas à nous solliciter**

Protection Civile du Bas-Rhin

Centre de Formation

15 rue Schertz • 67100 Strasbourg

formation@protectioncivile67.fr

06 21 45 49 55

www.protectioncivile67.fr



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Coordination nationale des formations

Rôles

- **Coordonne la stratégie nationale** en collaboration avec l'Équipe Pédagogique Nationale.
- **Écrit les déroulés pédagogiques** en fonction des textes réglementaires.
- **Encadre les formations de formateur** de formateur.
- **Assure la veille** réglementaire et pédagogique.

Qualifications

- Titulaires du certificat de formateur de formateurs.
- Titulaires du certificat de Conception et Encadrement de Formation.
- Et/ou dispose d'une expertise dans la formation et la pédagogie.

Les directions départementales

Rôles

- Analysent les besoins de formations.
- Élaborent les actions de formations à visée certificative.
- Encadrent l'équipe pédagogique lors de la réalisation d'une action de formation.
- S'assurent des qualifications des formateurs et de leur formation continue.
- S'assurent que les formateurs appliquent les déroulés pédagogique.
- Veillent à la bonne gestion et à l'organisation des stages.

Nos formateurs de formateurs

Rôles

- S'occupe de la planification interne.
- Gèrent l'administratif nécessaire au bon fonctionnement des formations.
- Assurent la communication et répondent aux sollicitations externes.

Qualifications

- Titulaires du certificat de formateur de formateurs.
- ou du certificat de Conception et Encadrement de Formation.

Nos formateurs

Rôles

- Animent la formation.
- Appliquent les règles de communication et de dynamique de groupe.
- Utilisent les techniques pédagogiques appropriées.
- Utilisent les outils pédagogiques avec pertinences.
- Réalisent une évaluation adaptée.

Qualifications

- Titulaires des certificats de compétence de formateurs relatifs aux formations qu'ils dispensent.
- À jour de formations continues relatives aux formations qu'ils dispensent.

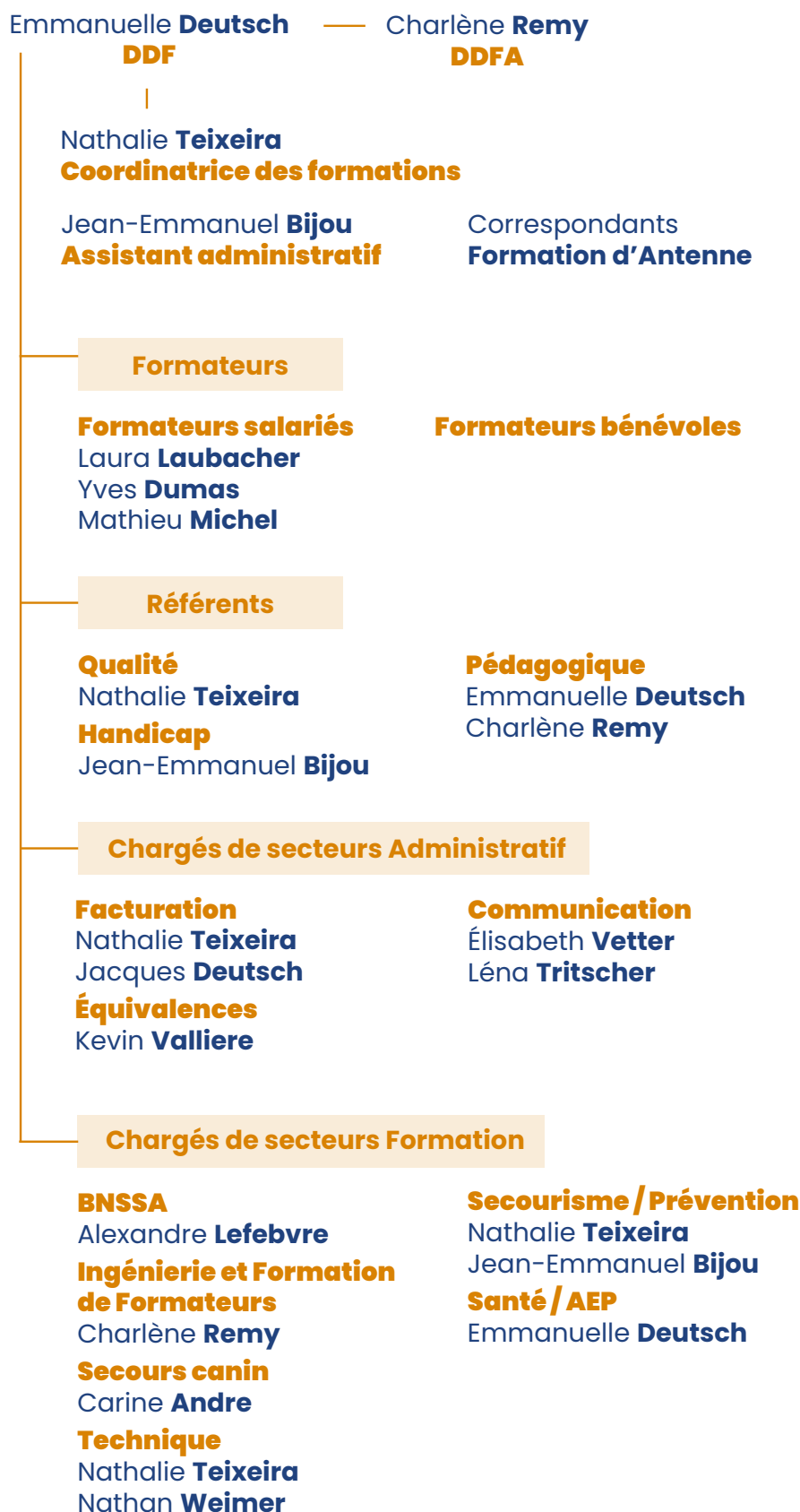
Équipe pédagogique départementale

Emmanuelle Deutsch • emmanuelle.deutsch@protectioncivile67.fr

Charlène Rémy • charlene.remy@protectioncivile67.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Organigramme de la Direction Départementale de Formation



DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Dans une démarche d'amélioration continue de ses formations, la Protection Civile du Bas-Rhin soumet son activité à la **certification Qualiopi**. L'association répond à différentes indications lui permettant de mettre en avant la qualité de ses formations.

HANDICAP

En situation de handicap et vous voulez vous former ?

En amont de votre formation, contactez notre référent handicap **Jean-Emmanuel Bijou** • formation@protectioncivile67.fr pour définir avec elle, les modalités d'accès et de celle-ci.

Nous pouvons accueillir toutes personnes :

-  **PERSONNE EN MOBILITÉ RÉDUITE**
-  **DÉFICIENT AUDITIF**
-  **LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE**
-  **DÉFICIENT MENTAL**

-  **DÉFICIENT VISUEL**
-  **DÉFICIENT VISUEL AVEC CHIEN-GUIDE**
-  **BRILLE**



Chercher une formation, demande de devis, inscription et paiement en ligne

Un service accessible 24h/24 7j/7 100% en ligne pour un service de qualité et une rapidité dans vos démarches administratives.

Vous ne trouvez pas une formation ?

Nous pouvons concevoir une formation personnalisée à votre besoin, contactez nous.

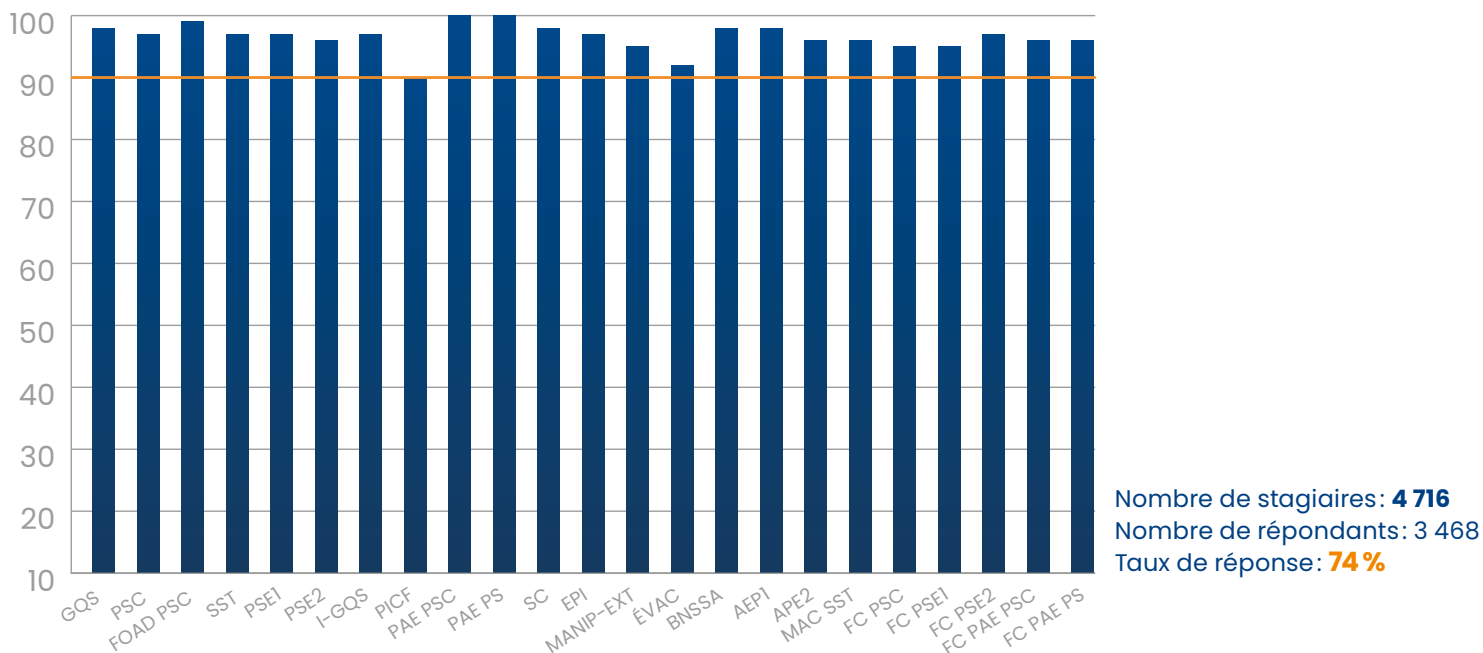
www.formations.protection-civile.org

formation@protection-civile.org

01 40 86 12 66

QUELQUES CHIFFRES CLÉS 2025

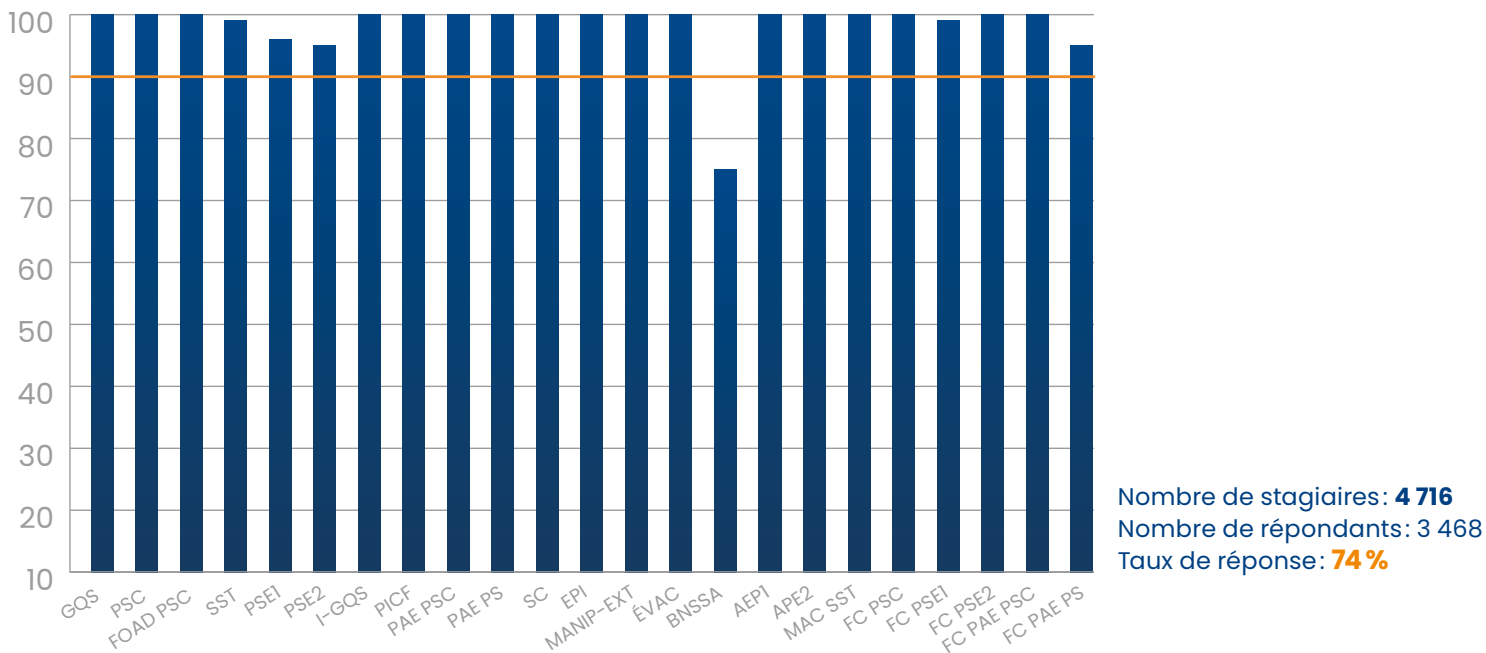
Taux de satisfaction globale des stagiaires



97% des stagiaires qui ont réalisés une formation à la Protection Civile du Bas-Rhin **sont globalement satisfaits.**

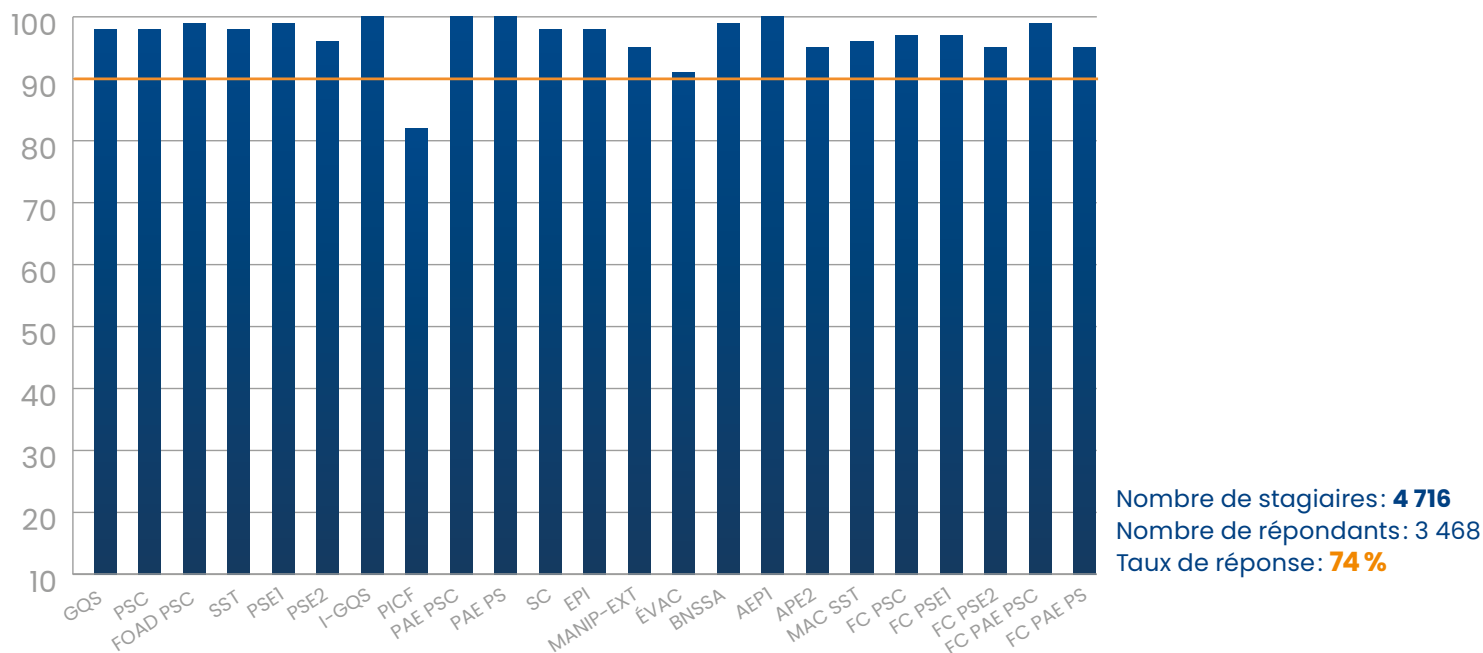
Ils recommandent les formations Protec'!

Taux de réussite des stagiaires



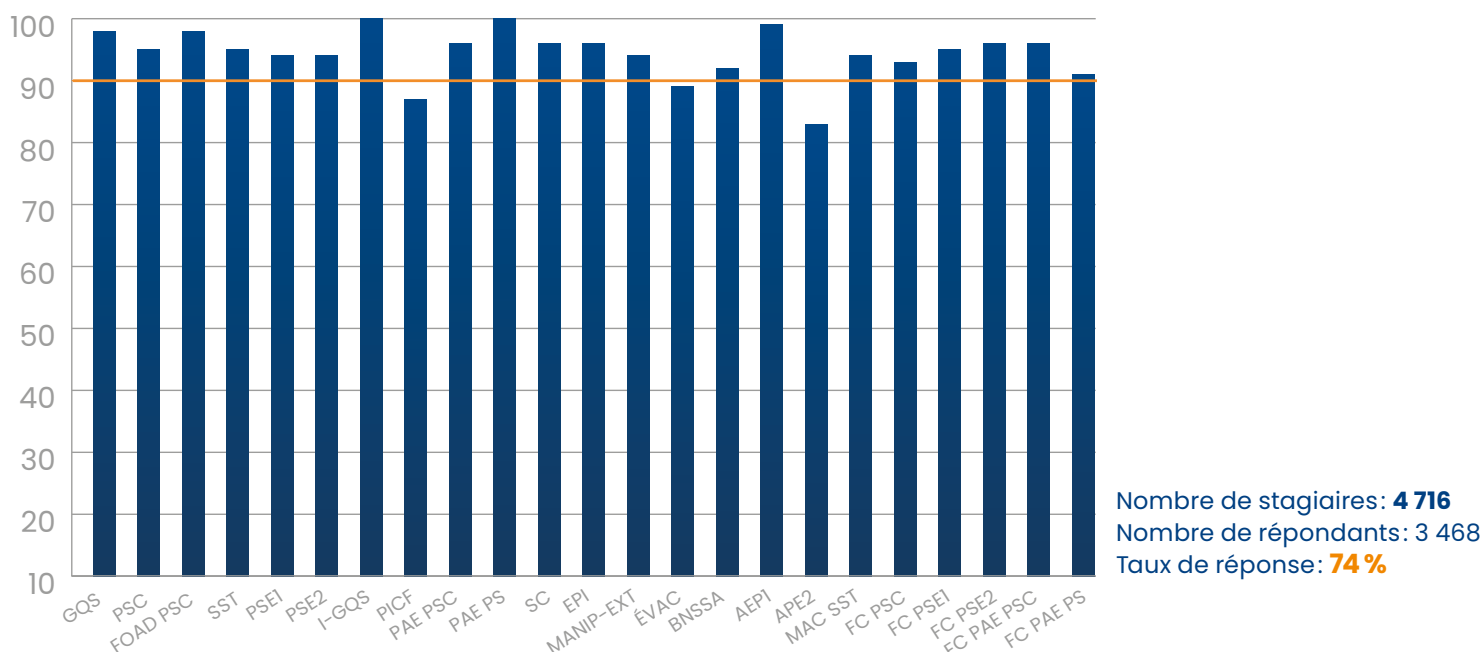
96% des stagiaires qui ont réalisés une formation à la Protection Civile du Bas-Rhin **ont validés leur formation!**

Les formations ont-elles répondu aux attentes ?



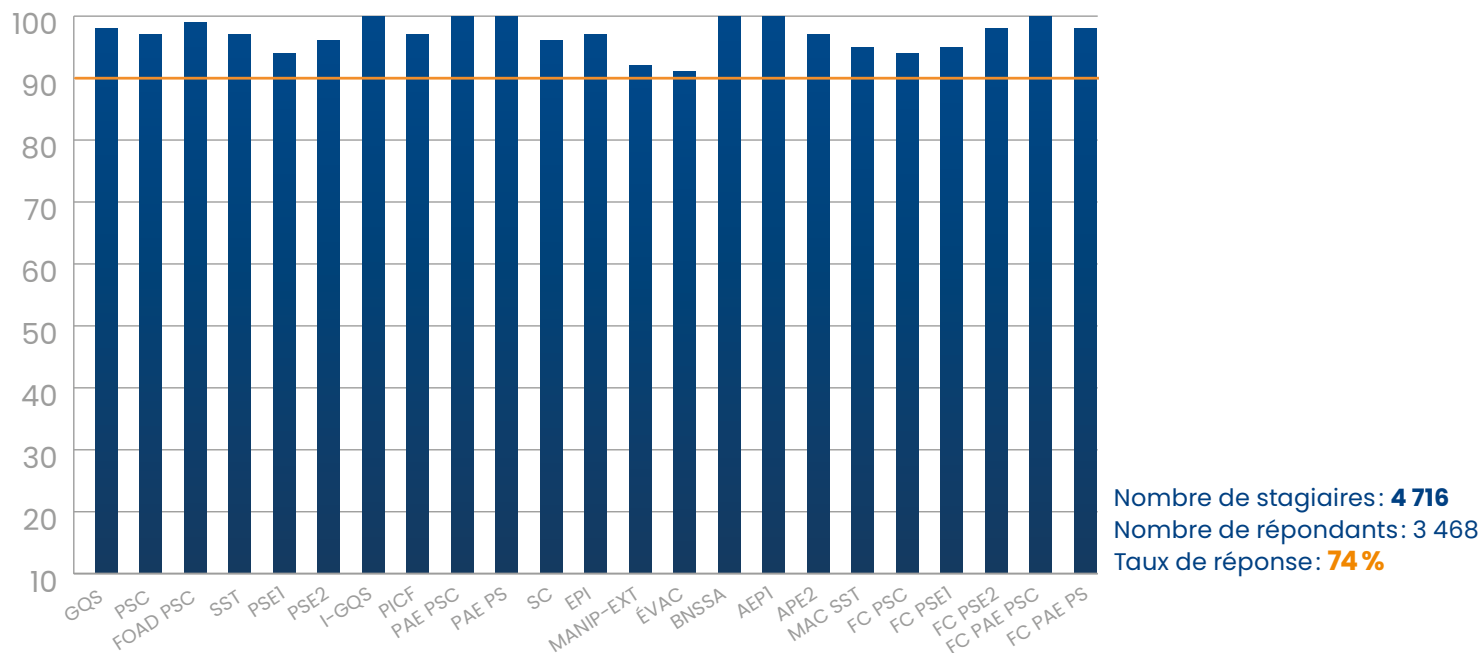
97% des stagiaires qui ont réalisés une formation à la Protection Civile du Bas-Rhin estiment que la formation a répondu **pleinement à leurs attentes**.

Comment évaluez-vous les supports pédagogiques utilisés au cours de la formation ?



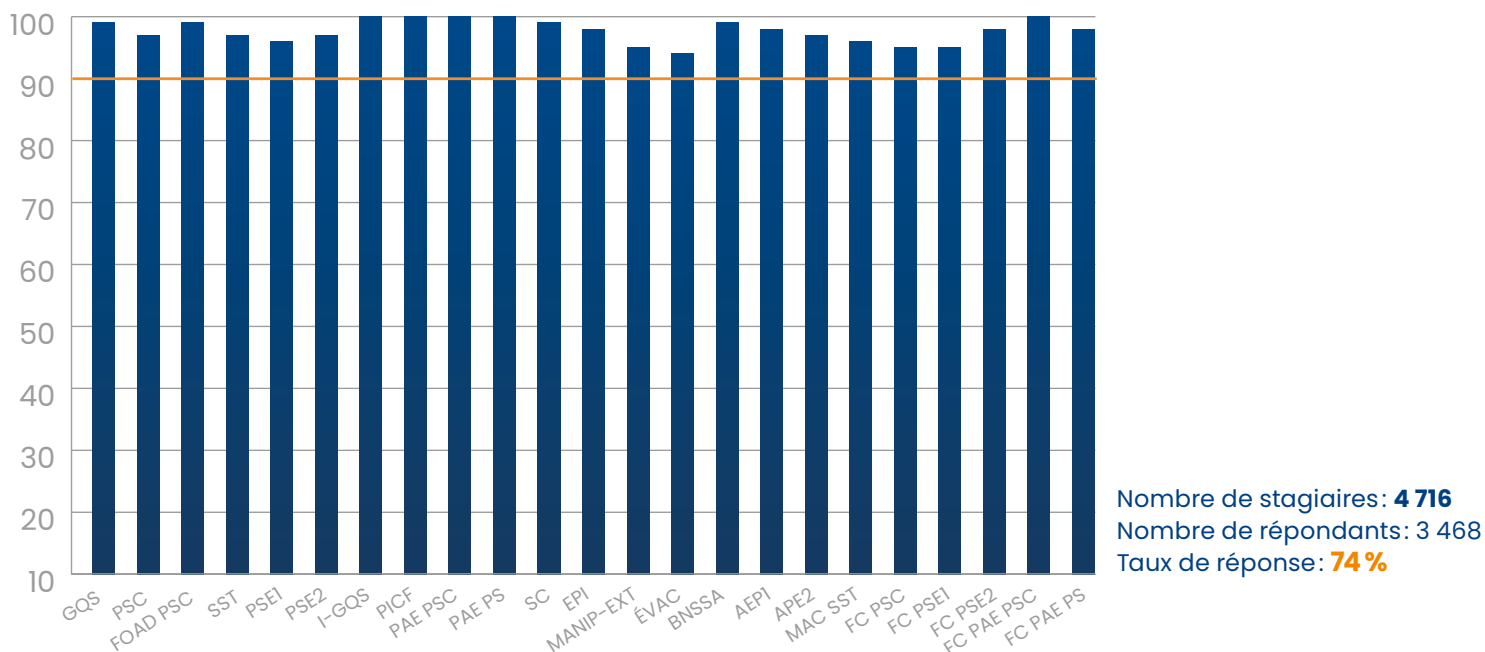
95% des stagiaires qui ont réalisés une formation à la Protection Civile du Bas-Rhin **apprécient les supports utilisés**.

Avez-vous apprécié la démarche pédagogique et la qualité d'animation ?



97% des stagiaires qui ont réalisés une formation à la Protection Civile du Bas-Rhin **apprécient la démarche pédagogique et la qualité d'animation.**

Concernant l'organisation pratique de la formation, avez-vous apprécié la qualité de l'accueil ?



97% des stagiaires qui ont réalisés une formation à la Protection Civile du Bas-Rhin **apprécient l'organisation de la formation et de la qualité de l'accueil.**

PLAN D'ACCÈS



Accessible et facilement desservi depuis plusieurs grands axes routiers, le Centre de Formation se trouve à proximité de la **gare de Strasbourg** en prenant le **Tram CTS A** ou **E**, arrêt **Lycée Coufinal**.

Depuis Paris: comptez 2h38 en train et 4h40 depuis l'autoroute.

Depuis Colmar: comptez 40 mins en train et 50 mins depuis l'autoroute.

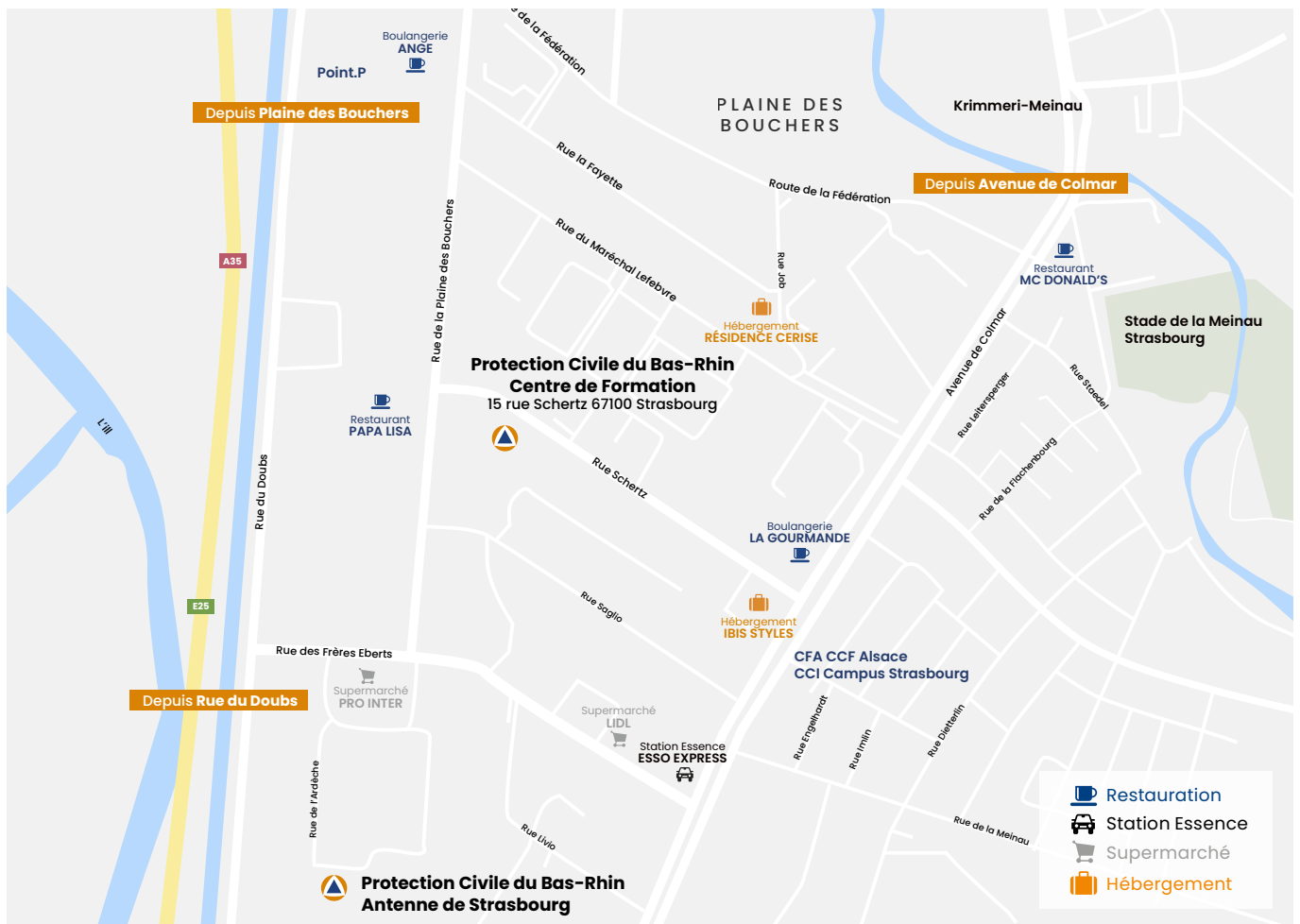
Depuis Saint-Dié: 1h27 en train comme depuis l'autoroute.

Les **coordonnées GPS** sont les suivantes: **Latitude: 48.558832 • Longitude: 7.740015**.

Une fois arrivé-e au Centre de Formation

- Parking à l'arrière du bâtiment.
- Accès à notre cuisine équipée avec mise à disposition d'un frigo et d'un micro-ondes.
- Toilettes.

RESTAURATIONS HÉBERGEMENTS



Restauration

ANGE BOULANGERIE

70 rue de la Plaine des Bouchers

03 88 34 26 01

✓ Sandwicherie

LA GOURMANDE BOULANGERIE

214 avenue de Colmar

03 88 84 25 48

✓ Sandwicherie

PAPA LISA RESTAURANT ITALIEN • PLATS DU JOUR

86 rue de la Plaine des Bouchers

03 88 79 42 05

✓ Sur place et vente à emporter

MC DONALD'S MEINAU RESTAURATION RAPIDE

143 avenue de Colmar

03 88 79 10 20

✓ Sur place et vente à emporter

✓ Livraison

Station Essence

ESSO EXPRESS LA MEINAU STATION ESSENCE

250 avenue de Colmar

✓ Paiement par CB

Supermarché

LIDL SUPERMARCHÉ

8 rue des Frères Eberts

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 20 h

Sauf le dimanche et jours fériés

PRO INTER MEINAU SUPERMARCHÉ HALAL

105 rue de la Plaine des Bouchers

Ouvert tous les jours de 8 h à 20 h

Dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h

Hébergement

IBIS STYLES STADE DE LA MEINAU HÔTEL

222 avenue de Colmar

03 88 40 32 33

✓ Réservation possible

✓ Petit-déjeuner

RÉSIDENCE CERISE APPART HÔTEL

5 rue Job

03 88 40 21 08

www.cerise-hotels-residences.com

✓ Réservation possible

✓ Petit-déjeuner



PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire



DURÉE

- 4h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- Maximum 10 participants par formateur



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- \

FORMATIONS DE PREMIERS SECOURS

PROTÉGEZ VOTRE ENFANT DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

SECOURS ENFANT NOURRISSON SEN

Objectifs

Répondre aux besoins spécifiques:

- **acquérir les compétences nécessaires** pour porter secours au jeune enfant et au nourrisson.
- **alerter les secours** en conséquence.

Contenu de la formation

- **Réaliser les gestes de premiers secours:**
 - La protection et l'alerte des secours
 - Arrêt cardio-respiratoire avec DAE
 - Maladies: convulsions, fièvre importante
 - La victime qui s'étouffe
 - La victime inconsciente
 - Chutes, traumatismes et plaies
 - Prévenir les accidents de la vie courante
 - Les brûlures

Méthodes pédagogiques

- Exposé directif,
- Exposé interactif,
- Atelier d'apprentissage des gestes.

Conditions de validation

À l'issue de cette formation **une attestation de fin de formation est remise** à chaque stagiaire qui a suivi intégralement la formation.



Comment prendre en charge un enfant qui s'est blessé en roller? • Mars 2026

GESTES QUI SAUVENT

GQS

Cette formation est dispensée dans les établissements scolaires et les collectivités territoriales.

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent **GQS** a pour objectif **d'initier le plus grand nombre de citoyens** aux compétences nécessaires pour **devenir le premier maillon de la chaîne de secours** et ainsi **préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours** organisés.

Contenu de la formation

- **Protection**: conduite à tenir pour mettre une personne en sécurité après un accident,
- **Alerte**: rappel des numéros d'urgence et de la procédure pour transmettre une alerte correcte aux secours professionnels,
- **Hémorragie**: conduite à tenir face à une hémorragie abondant,
- **Plaies et positions d'attente**,
- **Victime inconsciente qui ne respire pas**: réanimation cardio-pulmonaire • **RCP**,
- **Victime inconsciente qui respire**: position latérale de sécurité • **PLS**.

Méthodes pédagogiques

- Exposé directif,
- Exposé interactif,
- Atelier d'apprentissage des gestes.

Conditions de validation

À l'issue de cette formation **une attestation de fin de formation est remise** à chaque stagiaire qui a suivi intégralement la formation.



PRÉ-REQUIS

- Formation accessible dès 10 ans
- AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS



DURÉE

- 2h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- Taux encadrement à 15 par personne maximum
- Arrêté du 12 juillet 2019



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PS • Initiateur



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Formation à la demande: la pédagogie est adaptable au public qui reçoit l'initiation



TEXTES OFFICIELS

- Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024 relatif aux formations aux premiers secours.
- Arrêté du 21 juillet 2025 modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours.
- RICF – "Initiateur GQS" et scénario pédagogique national.
- Guide pédagogique et technique de la DGSCGC, circulaire du 30 déc. 2015.



PRÉ-REQUIS

- Formation accessible dès 10 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE
POUR LES MINEURS



DURÉE

- 7h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- Maximum 10 participants par formateur



FORMATION CONTINUE

- **Recommandée** mais non obligatoire



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours.
- **RIFC** – "PSC" et scénario pédagogique national.
- **Recommandations** de la DGSCGC.

FORMATIONS TOUT PUBLIC

FORMEZ-VOUS EN UNE JOURNÉE AUX GESTES ESSENTIELS

PREMIERS SECOURS CITOYEN

PSC

Objectifs

L'unité d'enseignement Premiers Secours Citoyen **PSC** a pour objectif de faire acquérir aux citoyens les **capacités nécessaires pour porter assistance** de manière bénévole à une **personne en situation apparente de péril grave et imminent** en réalisant des **gestes salvateurs**, conformément aux dispositions de l'article L. 721-1 du code de sécurité intérieure.

Contenu de la formation

- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne:
 - Malaise et Alerte
 - Plaies et protection
 - Brûlures
 - Traumatismes
 - Hémorragies
 - Obstruction des voies aériennes
 - Perte de connaissance
 - Arrêt cardiaque
 - Alerte aux populations

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique
- Étude de cas d'amorçage
- Exposé
- Démonstrations pratiques
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel
- Cas concrets

Conditions de validation

Ce **certificat de compétences est délivré** aux personnes qui ont :

- **participé** à toutes les phases de la formation ;
- réalisé ou fait **réaliser tous les gestes de premiers secours** au cours des **phases d'apprentissage** ;
- **participé une fois au moins, en qualité de sauveteur**, à une activité d'application (**cas concret**, simulation).

PREMIERS SECOURS CITOYEN

PSC FOAD

Formez-vous aux gestes de premiers secours en e-learning avant de valider vos connaissances en présentiel !

Objectifs

L'unité d'enseignement Premiers Secours Citoyen **PSC** a pour objectif de faire acquérir aux citoyens les **capacités nécessaires pour porter assistance** de manière bénévole à une **personne en situation apparente de péril grave et imminent** en réalisant des **gestes salvateurs**, conformément aux dispositions de l'article L. 721-1 du code de sécurité intérieure.

Contenu de la formation

- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne :
 - Malaise et Alerte
 - Plaies et protection
 - Brûlures
 - Traumatismes
 - Hémorragies
 - Obstruction des voies aériennes
 - Perte de connaissance
 - Arrêt cardiaque
 - Alerte aux populations

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique
- Étude de cas d'amorçage
- Exposé
- Démonstrations pratiques
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel
- Cas concrets

Conditions de validation

Ce **certificat de compétences est délivré** aux personnes qui ont :

- **participé** à toutes les phases de la formation ;
- réalisé ou fait **réaliser tous les gestes de premiers secours** au cours des **phases d'apprentissage** ;
- **participé une fois au moins, en qualité de sauveteur**, à une activité d'application (**cas concret**, simulation).



PRÉ-REQUIS

- Formation accessible dès 10 ans
- AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE
POUR LES MINEURS



DURÉE

- 4 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- Maximum 10 participants par formation



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PS • Initiateur



FORMATION CONTINUE

- Recommandée



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



VOUS ACHETEZ

- 1 accès au e-learning via le portail **protection-civile.org**
- 1 formation de **4 h en présentiel** et valable uniquement à la Protection Civile.



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours.
- **RIFC** – "PSC" et scénario pédagogique national.
- **Recommandations** de la DGSCGC.



PREREQUISITES

- Training accessible from 10 years old

PARENTAL AUTHORIZATION IS REQUIRED FOR MINORS



DURATION

- 7 hours of face-to-face teaching



PARTICIPANTS

- Maximum of 10 participants per trainer



TRAINING UPDATE

- **Recommended** but not obligatory



TRAINER QUALIFICATIONS

- SST Trainer • PAE PSC • PAE PS



COST

- Refer to the Pricing grid.



GROUPE RATE

- Contact us



OFFICIALS FRENCH TEXTS

- Decree n° 2024-763 of July 8, 2024 relating to first aid training.
- Order of July 21, 2025 amending various orders related to the civil security channels of the decree of June 15, 2024, regarding the citizen civil security channel in the field of first aid training.
- Internal Training and Certification Framework (RIFC) – “PSC” and national educational scenario.
- Recommendations from the Directorate General for Civil Defence and Crisis Management (DGSCGC).

OPEN PUBLIC TRAINING

GET TRAINER IN ONE DAY TO DEAL WITH AN EMERGENCY

PREVENTION AND CIVIC EMERGENCY

PSC

Goal

The prevention and civic Emergency Level 1 allows any citizen to acquire the **skills necessary to carry out a citizen assistance action** by carrying out first aid actions.

Training content

- **Perform first aid procedures** to a person:
 - Recurring risks
 - Major risks
 - Faintness and alert
 - Wound and protection
 - Burns
 - Physical trauma
 - Unconsciousness
 - Heart attack
 - External hemorrhages
 - Airways obstruction

Teaching methods

- Pedagogic brainstorm
- Case study
- Presentation
- Practical demonstrations
- Workshop for leaning gestures and equipment
- Scenarios

Validation conditions

A **diploma will be delivered** – according to the order of November 16, 2011, to those who actively participated at the entire session.

This certificate is recognized by state services.

SECOURISME CANIN

SC

Objectifs

À la fin de la formation, les stagiaires auront connaissance du rôle essentiel qu'ils peuvent jouer, au **niveau de la prévention** mais également en apprenant à travers ateliers, les **gestes de premiers secours pour leur chien**. L'objectif n'étant pas de remplacer le vétérinaire. Il s'agit d'apprendre à transporter son animal vers le spécialiste de santé, sans aggraver son état général, à gérer l'urgence lorsqu'on est seul.

Contenu de la formation

- Observation et anatomie de base de son chien.
- Protéger, alerter et pose d'un lien.
- Malaise et dégagement d'urgence.
- Plaies et l'approche • aborder un chien.
- Brûlures.
- Traumatismes.
- Hémorragies.
- Obstruction des voies aériennes.
- Perte de connaissance.
- Arrêt cardiaque.
- Envenimation et intoxication maladie.
- La trousse de secours.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Condition de validation

L'aptitude à **prévenir les risques** et à **réaliser les gestes élémentaires de secours aux chiens en situation de détresse physique** est reconnue par un certificat de compétences au **Premiers secours canins** dont le modèle doit être **conforme aux préconisations de la Fédération Nationale de Protection Civile**.

Ce certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont:

- participé à toutes les phases de la formation.
- réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage.

AUCUN CHIEN NE SERA ADMIS EN SALLE DE FORMATION (SAUF CELUI DU FORMATEUR)



PRÉ-REQUIS

- Dès 12 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS



DURÉE

- 7h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 10 participants maximum



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PICF PAE Secours Canin



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Le formateur anime les démonstrations à l'aide d'un plastron et/ou d'une peluche spécifique prévue à cet effet



TEXTES OFFICIELS

- **Guide formateur SC.**
- **Recommandations techniques SC.**
- **RIFC – "SC".**



PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis (pré-requis en fonction de la formation créée, qui sera déterminé lors de la conception formation)



DURÉE

- En fonction du projet



PARTICIPANTS

- En fonction du projet



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- CEAF



COÛT

- Sur devis en fonction du projet (compter 100€ l'heure de conception)



TEXTES OFFICIELS

- En fonction du projet.

FORMATIONS TOUT PUBLIC

CRÉATION D'UNE FORMATION

FORMATION SUR MESURE

Objectifs

Vous ne trouvez pas la formation qui répondent à vos besoins ?

Les concepteurs de formations de la Protection Civile 67 et nos experts domaine peuvent créer une formation sur mesure pour répondre parfaitement à vos attentes.

Ils feront avec vous le diagnostic de vos besoins, vous accompagneront pour affiner votre projet de formation. Afin de rendre votre formation la plus performante possible, ils utiliserons des pédagogies innovantes au service de votre projet et adaptées aux besoins des apprenants.



Apprenez les gestes qui sauvent quelque soit la formation souhaitée • Mars 2022



Binôme dit "volant" sur le festival Décibulles composé d'un PSE1 et d'un PSE2 • Juillet 2024





PRÉ-REQUIS

- Dès 16 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE
POUR LES MINEURS



DURÉE

- 6 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur doit suivre une session de formation continue EPI (FC EPI) d'une durée de 6 h. Contactez-nous.



TEXTE OFFICIEL

- RIFC – "EPI" et scénario pédagogique de l'équipe pédagogique nationale.

FORMATIONS D'ENTREPRISES

ÉVACUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ



ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

EPI

Objectifs

La formation EPI est découpée en **deux modules distincts : l'incendie et l'évacuation.**

L'apprentissage théorique mais aussi les applications lors de manipulations sont au cœur de la réalisation des objectifs.

Le stagiaire apprendra les **types de feux**, à **donner l'alerte**, à **intervenir** efficacement sur un départ de feu **et évacuer** toute personne présente dans l'établissement, membre du personnel ou du public.

Contenu de la formation

EPI Incendie

- Missions de l'EPI.
- La réglementation.
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société.
- Le triangle du feu.
- L'alerte des services de secours.
- Les différents types d'extincteurs, leurs rôles et leurs effets.
- Les règles de sécurité sur les extincteurs.

Évacuation

- Techniques d'évacuation.
- Missions d'un guide-file et d'un serre-file.
- Conséquences pour l'entreprise.
- Les dangers liés aux fumées.
- Les consignes de sécurité.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.

Conditions de validation

À l'issue de la formation, **une attestation est délivrée** aux stagiaires ayant participé activement à l'ensemble de la formation.



ÉVACUATION

GUIDE FILE-SERRE FILE

ÉVAC GF-SF

Objectifs

À la fin de cette séquence, les apprenants **maîtriseront les signaux d'alerte et les cheminements d'évacuation**, afin de guider les personnels présents en toute sécurité. Ils seront en mesure d'identifier les différentes personnes chargées de l'évacuation et remplir leurs missions et rôles.

Contenu de la formation

- Le comportement humain en cas d'incident et à adopter suivant les personnes qui paniquent, non paniquées,... les influençables lors de la perception de l'alarme,...
- Les difficultés pour évacuer un bâtiment:
 - chambre de malade, bloc opératoire,...
 - type d'activité, nombres de personnes, la mauvaise connaissance des risques.
- La différence entre l'alarme et l'alerte.
- Le message d'alerte.
- Le rôle de chacun lors de l'évacuation: le guide et le serre file.
- L'importance de l'accueil des secours extérieur.
- L'organisation, la préparation à l'évacuation et la connaissance des lieux.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.

Conditions de validation

À l'issue de la formation, **une attestation est délivrée** aux stagiaires ayant participé activement à l'ensemble de la formation.



PRÉ-REQUIS

- Dès 16 ans
- **AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS**



DURÉE

- 4 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur doit suivre une session de formation continue EPI (FC EPI) d'une durée de 6 h. Contactez-nous.



TEXTE OFFICIEL

- **RIFC** – "EPI" et scénario pédagogique de l'équipe pédagogique nationale.



PRÉ-REQUIS

- Dès 16 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE
POUR LES MINEURS



DURÉE

- 3h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur doit suivre une session de formation continue EPI (FC EPI) d'une durée de 6 h. Contactez-nous.



TEXTE OFFICIEL

- RIFC – “EPI” et scénario pédagogique de l'équipe pédagogique nationale.

FORMATIONS D'ENTREPRISES

ÉVACUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

MANIPULATION DES EXTINCTEURS

MANIP EXT

Objectifs

Face à un début d'incendie, cette formation permet d'**acquérir les connaissances nécessaires au choix** et à l'**utilisation d'un agent extincteur**. À l'issue de la formation, les apprenants sont en mesure d'intervenir efficacement sur un début d'incendie.

Contenu de la formation

- Évaluation du type de feu.
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société.
- Le triangle du feu.
- Les différents type de propagation.
- L'alerte des services de secours.
- Les différents types d'extincteurs, leurs rôles et leurs effets.
- Les règles de sécurité sur les extincteurs.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.

Conditions de validation

À l'issue de la formation, **une attestation est délivrée** aux stagiaires ayant participé activement à l'ensemble de la formation.



Simulation d'un feu en cuisine • Juin 2021



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

SST

Objectifs

À la fin de la formation, le sauveteur secouriste du travail SST sera capable d'intervenir efficacement **face à une situation d'accident du travail**, en portant secours à la ou les victimes.

Il doit être capable également d'**intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail** en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. **Ceci dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.**

À l'issue de la formation, un certificat SST sera délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. **Le certificat est valable 24 mois.**

Contenu de la formation

- Notions de prévention, rôle et prérogatives du sauveteur secouriste.
- Protection et alerte.
- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe, a un malaise.
- La victime se plaint de brûlures, douleurs, d'une plaie.
- La victime ne répond pas mais elle respire.
- La victime ne répond pas et ne respire pas.

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs.
- Démonstrations pratiques.
- Étude de cas.
- Mises en situations.

Condition de validation

Les critères d'évaluations utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé "fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST" et utilisés lors de chaque formation.

À l'issue de cette évaluation, **un certificat de sauveteur secouriste du travail sera délivré au candidat** qui participe à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.



PRÉ-REQUIS

- Être en situation de travail ou apprenti



DURÉE

- 14 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Cette formation peut être prise en charge par votre **OPCO** Opérateur de Compétences.
- **Pour prolonger la validité du certificat**, le sauveteur secouriste doit suivre une session MAC SST d'une durée de 7 h.



TEXTES OFFICIELS

- **Arrêté du 15 février 2021.**
- Documents de référence de l'INRS, janvier 2024.
- **RIFC + Déroulé pédagogique** — "SST FNPC" oct. 2022.



PRÉ-REQUIS

- Formation accessible dès 16 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE
POUR LES MINEURS



DURÉE

- 35h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par formateur, en plus d'un responsable pédagogique



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE PS



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière opérationnelle de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours.
- **RIFC** – "PSE" et scénario pédagogique national.
- **Recommandations** de la DGSCGC.

FORMATIONS EN ÉQUIPE

DEVENEZ SECOURISTE

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1

PSE 1

Objectifs

- **Porter assistance**, seul et sans matériel, **à une personne en situation apparente de péril grave et imminent** en réalisant des gestes salvateurs ;
- **Porter secours**, sur le **plan technique et humain**, à une ou plusieurs victimes, **avec matériels** et **sous les ordres** d'un équipier-secouriste ou d'un chef d'équipe, dans le cadre d'opérations de secours.

Contenu de la formation

- **Évoluer** dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- **Assurer** une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- **Réaliser un bilan** et assurer sa transmission aux services appropriés.
- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne :
 - Les hémorragies externes.
 - L'inconscience.
 - La défibrillation automatisée externe.
 - L'obstruction brutale des voies aériennes.
 - Les trauma. des os et des articulations.
 - La noyade.
 - Les détresses vitales.
 - L'arrêt cardiaque.
 - Les malaises et la maladie.
 - Les accidents de la peau.
- **Assister** des équipiers secouristes **PSE2**, lors de manoeuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- **Adapter** son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Conditions de validation

La **décision de certification** est **prise par l'équipe de formateurs** à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences de chaque apprenant. Celles-ci sont **consignées et reportées sur un procès-verbal**. Un candidat est déclaré apte lorsqu'il remplit les trois conditions suivantes :

- il a suivi **l'intégralité de la formation**,
- il a validé **tous les gestes techniques**,
- il a validé **l'intégralité des compétences**.

Les avis seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique à l'issue de la formation.

FORMATIONS EN ÉQUIPE

DEVENEZ ÉQUIPIER SECOURISTE

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 2

PSE 2

Objectifs

L'unité d'enseignement "Premiers Secours en Équipe de niveau 2"

PSE2 a pour objectif de faire **acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours**, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, **au sein d'une équipe ou en qualité de chef de binôme, avec matériels**, dans le cadre d'opérations de secours.

Contenu de la formation

- **Prendre en charge** une personne:
 - présentant une affection ou une aggravation de sa maladie,
 - victime d'une atteinte circonstancielle,
 - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
- **Assurer** au sein d'une équipe:
 - l'immobilisation, totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette,
 - le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport.
- **Coordonner** les actions de secours conduites au sein d'une équipe. Il doit être en mesure (acquis du PSE1):
- **Évaluer** dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi,
- **Assurer** une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants,
- **Réaliser un bilan** et d'assurer sa transmission aux services appropriés,
- **Adapter son comportement** à la situation ou à l'état de la victime.

Méthodes pédagogiques

voir **Fiche de formation Premiers Secours en Équipe niveau 1 PSE1**.

Conditions de validation

La **décision de certification** est **prise par l'équipe de formateurs** à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences de chaque apprenant. Celles-ci sont **consignées et reportées sur un procès-verbal**. Un candidat est déclaré apte lorsqu'il remplit les trois conditions suivantes:

- il a suivi **l'intégralité de la formation**,
- il a validé **tous les gestes techniques**,
- il a validé **l'intégralité des compétences**.

Les avis seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique à l'issue de la formation. En cas d'inaptitude, le candidat peut être invité à suivre tout ou une partie d'une nouvelle formation sur avis de l'équipe pédagogique.

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF



PRÉ-REQUIS

- PSE1 à jour de formation continue
- Avoir 16 ans révolu

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS



DURÉE

- 35h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par formateur, en plus d'un responsable pédagogique



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE PS



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire: d'une durée de 6 h



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière opérationnelle de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours.
- **RIFC** – "PSE" et scénario pédagogique national.
- **Recommandations** de la DGSCGC.



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 17 ans révolu le jour de l'examen
- Aptitude à l'effort physique et à la nage
- Titulaire ou non d'un PSE1 en fonction de l'option choisi
- Présenter un certificat médical réglementaire daté de moins de 3 mois



DURÉE SUR UNE PÉRIODE DE 3 À 6 MOIS

- 15 séances de 1h30 en piscine
- 4 séances de 4h de prépa. QCM
- 6 à 10h d'e-learning



PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par stage



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- MNS et/ou FSAMN et/ou BNSSA



FORMATION CONTINUE

- Recyclage quinquennal



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Diplôme délivré uniquement à la majorité
- Soumis à un test d'entrée en formation



TEXTES OFFICIELS

- **Arrêté du 6 octobre 2019** modifiant l'arrêté du 23 janv. 1979 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.
- **Circulaire du 25 octobre 2011** relative aux modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

FORMATIONS AQUATIQUES

AU TITRE DE NAGEUR SAUVETEUR

BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

BNSSA

Objectifs

Le BNSSA est un diplôme qui donne le droit au **titre de nageur sauveteur**. Il permet de **surveiller des piscines privées**, des **plages publiques ou privées**, et d'**assister les MNS** dans la surveillance des piscines publiques. La formation BNSSA n'est qu'une préparation à un examen organisé par la préfecture.

Contenu de la formation

- **Entraînements** de natation,
- **Apprentissage** des techniques de sauvetage,
- **Réglementation** des baignades.

Méthodes pédagogiques

- **En piscine** Entraînement à la nage, à l'apnée avec palmes, masque et tuba, exercice de sauvetages, examens blancs,
- **Au centre de formation** Apport de connaissance théorique sur la législation et réglementation en piscine, travail de groupe, café-débats, QCM blancs.
- **E-Learning** Apport de connaissance et entraînement QCM.

Condition de validation

La formation BNSSA est une préparation à l'examen qui se décompose en 4 épreuves :

- **Épreuve 1** Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 m, en bassin de natation.
- **Épreuve 2** Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tubas, en continu de 250 m, en bassin de natation.
- **Épreuve 3** Porter secours à une personne en milieu aquatique.
- **Épreuve 4** Questionnaire à choix multiple **QCM** d'une durée maximale de 45 mins durant lequel les questions posées doivent permettre d'appréhender les connaissances du candidat dans les domaines réglementaires et pratiques, faisant l'objet de diverses réglementations éditées par plusieurs départements ministériels.



A = Airways
(Bric délogée?)

3) F = F Respiratoire

A = Amplitude

R = régulante

A = Aspect

S = Saturation

Neuro = orientée? sco

FORMATIONS DE FORMATEURS

DEVENEZ FORMATEUR AU SEIN DE L'ASSOCIATION

PÉDAGOGIE INITIALE ET COMMUNE DE FORMATEUR

PICF

Objectifs

L'unité d'enseignement de "pédagogie initiale et commune de formateur a pour objet **l'acquisition, par l'apprenant, des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à un objectif fixé**, en s'appuyant sur un **référentiel interne de formation et un référentiel interne de certification**, en utilisant des **ressources pédagogiques** personnelles et externes.

Contenu de la formation

- **Évaluation** du niveau de connaissance et celle restant à acquérir par les apprenants,
- **Utilisation** de supports pédagogiques,
- **Démontrer et justifier** les techniques, les procédures et l'usage du matériel,
- **Organiser** l'apprentissage des apprenants,
- **Placer** les apprenants dans une situation proche de la réalité,
- **Placer** l'apprenant dans une situation de travail,
- **Suivre** un référentiel et adapter les activités,
- **Évaluer** l'apprenant,
- **S'auto-évaluer** dans son rôle de formateur,
- **Établir** une communication dans le cadre de la formation,
- **Adapter** sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi,
- **Gérer** la mise en place d'une formation,
- **Positionner** le groupe en situation d'apprentissage,
- **Gérer** les comportements et les attitudes au sein du groupe,
- **Utiliser** les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstration en temps réel.
- Mises en situation.

Conditions de validation

Une attestation de formation est **délivrée par la FNPC**, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances **liées aux compétences définies dans l'arrêté du 8 août 2012**.



PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolus



DURÉE

- 35h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 5 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF • CEAF



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile.
- **RIFC** – "PICF" et scénario pédagogique national.
- **Recommandations** de la DGSCGC.



PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolu
- Être titulaire de la PICF
- Avoir le PSC de moins de 3 ans ou équivalent



DURÉE

- 28h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 5 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF • CEAF



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire: d'une durée de 6 h



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024 relatif aux formations aux premiers secours.
- Arrêté du 21 juillet 2025 modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile.
- RIFC – "PAE PSC" et scénario pédagogique national.
- Recommandations PSC de la DGSCGC.

FORMATIONS DE FORMATEURS

FORMEZ LES PSC DE DEMAIN

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

PREMIERS SECOURS CITOYEN PAE PSC

Objectifs

Être capable d'**organiser une séquence** de formation, de **réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir**, de **mettre également en œuvre des techniques pédagogiques** adaptées et de réaliser **une évaluation des participants**.

Contenu de la formation

En complément des connaissances acquises lors de la formation PICF "Pédagogie initiale et commune de formateur" ou équivalente:

1. Dispenser les **enseignements** pratiques et théoriques de la sensibilisation aux "**Gestes qui sauvent**";
2. Dispenser et évaluer les **enseignements** pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement "**Premiers secours citoyen**";
3. **Maîtriser les techniques et procédures** de secours des recommandations "**Citoyen sauveteur**" diffusées par le ministre en charge de la sécurité civile.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

Conditions de validation

Une attestation de formation est **délivrée par la FNPC**, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances **liées aux compétences définies dans le texte de loi en vigueur**.

Les avis **seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique** à l'issue de cette réunion, qui rappellera que la certification finale reste du ressort du jury d'examen représentant la préfecture.

Critères de validation

- I. Avoir valider** une fois au moins les 14 compétences de la PICF contextualisée à l'UE PSC ;
- II. Maîtriser** parfaitement les procédures et techniques ;
- III. Avoir** suivi l'intégralité de la formation.

FORMATIONS DE FORMATEURS

FORMEZ DES NOUVEAUX SECOURISTES

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

PREMIERS SECOURS

NIVEAU 1 ET 2

PAE PS

Objectifs

Permettre à l'apprenant de **contextualiser ses compétences de formateur**, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours (PSE1 et PSE2).

Contenu de la formation

En complément des connaissances acquises lors de la formation PICF "Pédagogie initiale et commune de formateur" ou équivalente:

1. Dispenser les **enseignements** pratiques et théoriques de la sensibilisation aux "**Gestes qui sauvent**";
2. Dispenser et évaluer les **enseignements** pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement "**Premiers secours citoyen**";
3. Dispenser et évaluer les **enseignements** pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement "**Premiers secours en équipe de niveau 1**";
4. Dispenser et évaluer les **enseignements** pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement "**Premiers secours en équipe de niveau 2**";
5. **Maîtriser les techniques et procédures** des recommandations "**Citoyen sauveteur**" diffusées par le ministre en charge de la sécurité civile;
6. **Maîtriser les techniques et procédures** des recommandations "**Premiers secours en équipe**" diffusées par le ministre en charge de la sécurité civile.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

Conditions de validation

Une attestation de formation est **délivrée par la FNPC**, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances **liées aux compétences définies dans le texte de loi en vigueur**.

Les avis **seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique** à l'issue de cette réunion, qui rappellera que la certification finale reste du ressort du jury d'examen représentant la préfecture.

Critères de validation

- I. **Avoir valider** une fois au moins les 14 compétences de la PICF contextualisée à l'UE PS;
- II. **Maîtriser** parfaitement les procédures et techniques;
- III. **Avoir** suivi l'intégralité de la formation.



PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolu
- Être titulaire de la PICF
- Titulaire du PSE 2 à jour de formation continue



DURÉE

- 49h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 6 à 12 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF • CEAF



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire: d'une durée de 6h



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile.
- **RIFC** – "PAE PS" et scénario pédagogique national PSE1 et PSE2.
- **Recommandations PS** de la DGSCGC.



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du certificat SST valide
- Validé des compétences de base en prévention des risques professionnels : — **soit par l'autoformation en ligne** "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" (@01001), formation gratuite proposée par l'INRS — **soit par une formation en présentiel** "Compétences de base en prévention" dispensée par le réseau régional des CARSAT/CRAM/CGSS



DURÉE

- Minimale de 56 h



PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants



COÛT

- Consulter la FNPC :
@ formation@protection-civile.org
w formations.protection-civile.org



TEXTES OFFICIELS

- **RIFC** – "PAE SST" et scénario pédagogique national PAE SST.
- **Recommandations SST** de la DGSCGC.

FORMATIONS DE FORMATEURS

FORMEZ LES SST DE DEMAIN

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PAE SST

Objectifs

Être capable d'**organiser une séquence** de formation, de **réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir**, de **mettre également en œuvre des techniques pédagogiques** adaptées et de réaliser **une évaluation des participants** en leur transmettant les techniques inhérentes au SST.

Contenu de la formation

Semaine 1

Elle est consacrée à l'appropriation et à la maîtrise des documents de référence, des techniques et des nouveautés des programmes de formation des SST notamment en matière de prévention des risques professionnels pour mieux accompagner l'entreprise dans son projet de formation SST.

Semaine 2

Elle est réservée à la conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à la formation des SST et à leur évaluation.

Méthodes pédagogiques

- Exposés, débats.
- Travaux de sous-groupe.
- Mises en situation pédagogiques simulées.

Conditions de validation

À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer **un certificat de formateur de sauveteurs secouristes du travail valable 36 mois**.



Nos secouristes en debriefing • Juillet 2024





PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolu
- PAE à jour de formation continue



DURÉE

- 55h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Membre de l'Équipe Pédagogique Nationale EPN FNPC



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire: d'une durée de 6h



COÛT

- Consulter la FNPC:
@ formation@protection-civile.org
w formations.protection-civile.org



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile.
- **RIFC** – "FDF" et documents liés aux PAE abordées.
- **Recommandations** de la DGSCGC.

FORMATIONS DE FORMATEURS

TRANSMETTEZ VOS COMPÉTENCES

FORMATION DE FORMATEURS

PAE FDF

Vous êtes formateur et vous souhaitez poursuivre votre engagement en partageant votre expérience avec de futurs formateurs ?

Objectifs

L'unité d'enseignement "**Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs**" a pour objectif de permettre à l'apprenant de **contextualiser ses compétences** de formateur, au domaine particulier de la formation de formateurs. En particulier, à la fin de cette unité d'enseignement, l'apprenant doit être capable, **à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification**, élaborés et validés par une autorité d'emploi, et en utilisant les compétences liées à l'unité d'enseignement de dispenser:

- L'enseignement relatif à l'acquisition des compétences de formateur telles que définies dans l'arrêté du 8 août 2012 sus visé.
- Des formations relatives à la contextualisation des compétences de formateur dans un domaine particulier et définies par une unité d'enseignement de pédagogie appliquée à un emploi.

Cette formation permet ensuite de former la PAE détenue.

Contenu de la formation

- **Identifier** les rôles et missions d'un formateur de formateurs en référence au cadre réglementaire et aux filières de premiers secours,
- **Identifier** le système d'évaluation utilisé en PAE,
- **Mise en œuvre** de séquences PICF et PAE.

Conditions de validation

Le certificat de compétences est délivré par l'organisme formateur aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances liées aux compétences définies en annexe I de l'arrêté du 17 août 2012. L'évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée par l'équipe pédagogique, lors de la formation.

L'évaluation sommative est réalisée de façon continue et porte sur:

- **sa maîtrise des compétences de formateurs** telles que définies en annexe I de l'arrêté du 8 août 2012 susvisé ;
- **sa capacité à contextualiser** les compétences précitées au domaine particulier de la formation de formateurs.

Une attestation de formation puis un certificat de compétence sera délivré, en cas de réussite, à l'issue de la formation.



PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolu
- PAE + FDF à jour de formation continue



DURÉE

- 40h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Membre de l'Équipe Pédagogique Nationale EPN FNPC



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire: d'une durée de 6h



COÛT

- Consulter la FNPC:
@ formation@protection-civile.org
w formations.protection-civile.org



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile.
- **RIFC** – "FDF" et documents liés aux PAE abordées.
- **Recommandations** de la DGSCGC.

FORMATIONS DE FORMATEURS

CONCEVEZ UNE FORMATION

CONCEPTION ET ENCADREMENT DE FORMATION CEF

Objectifs

L'unité d'enseignement de "**Conception et encadrement de formation**" a **pour objectif l'acquisition par l'apprenant des capacités** nécessaires à:

- L'élaboration d'une action de formation à visée certificative ;
- L'encadrement d'une équipe pédagogique lors de la réalisation d'une action de formation.

Contenu de la formation

- **Identifier** dans les textes réglementaires les rôles et missions du concepteur et sa position dans les filières de premiers secours,
- **Réaliser** une analyse de besoin en formation pertinente à partir de besoins de terrains identifiés à partir d'une étude de cas,
- **Rédiger** des objectifs de séquence pour servir de base à la rédaction d'une séquence pédagogique,
- **Concevoir** une séquence de formation à partir d'un objectif jusqu'à la séance d'application,
- **Coordonner** une équipe, organiser un tutorat au sein des formations aux premiers secours,
- **Identifier** les éléments de dynamique de groupe,
- **Concevoir** des outils d'évaluations,
- **Concevoir** une séquence de formation et tous ses outils,
- **Identifier** les différents temps d'une formation et leur spécificité en lien avec le cadre réglementaire.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.



Conditions de validation

Une **fiche de suivi** permettra de formaliser le niveau d'aptitude pour chacune des compétences visées.

Les évaluations se feront sous plusieurs formes :

- **Évaluation de groupe** portant sur un dossier écrit de formation et ses outils (aussi bien sur les aspects pédagogiques, que sur les aspects logistiques et administratifs),
- **Évaluation individuelle sur la capacité d'animation** et de gestion de groupe,
- **Évaluation individuelle sur la capacité à présenter** et argumenter un travail, un dossier écrit.

Cinq domaines seront évalués en lien avec les compétences visées :

- **Analyser les besoins** en formation à partir d'enquêtes sur le terrain pour définir les actions de formation nécessaires,
- **Concevoir une action de formation** en élaborant le référentiel de formation,
- **Concevoir**, pour chaque étape de la progression, les outils pédagogiques,
- **Organiser** une action de formation dans un cadre contraint au plan administratif,
- **Diriger, coordonner et animer** une équipe pédagogique.

Une **attestation de formation puis un certificat de compétence** sera délivré, en cas de réussite, à l'issue de la formation.



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'une carte SST



DURÉE

- 7 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- Arrêté du 15 février 2021.
- Documents de référence de l'INRS, janvier 2024.
- RIFC + Déroulé pédagogique – "SST FNPC" oct. 2022.

FORMATIONS CONTINUES

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAC SST

Objectifs

Le **MAC SST** pour **Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail**, est une formation qui permet aux secouristes de mettre à jour les compétences acquises en formation initiale. Elle est **obligatoire dans les 24 mois qui suivent la formation initiale**, afin que l'apprenant puisse conserver son statut et sa qualification de SST.

À l'issue de la formation, **les stagiaires seront capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences** au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Contenu de la formation

- Évaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.
- Révision des gestes d'urgences.
- Actualisation de la formation : aux risques de l'entreprise ou de l'établissement et/ou aux modifications du programme.

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs.
- Démonstrations pratiques.
- Étude de cas.
- Mises en situations.

Condition de validation

La certification se déroule sur deux épreuves à partir d'une seule et même situation de travail ayant généré un accident, définie par le formateur. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux de la grille de certification des compétences définis par l'INRS.

Épreuves certificatives de fin de formation

- **Évaluation du domaine de compétence 1** d'une durée de 5 mins. Présentation orale d'une demande d'action de formation.
- **Évaluation du domaine de compétence 2** (concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation SST) d'une durée de 10 mins. Présentation orale d'une séquence de formation SST.

À l'issue de cette évaluation, **un nouveau certificat de SST valable au maximum 24 mois sera délivré** au candidat qui participe activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

PREMIERS SECOURS CITOYEN

FC PSC

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne :
 - Malaise et Alerte
 - Plaies et protection
 - Brûlures
 - Traumatismes
 - Hémorragies
 - Obstruction des voies aériennes
 - Perte de connaissance
 - Arrêt cardiaque
 - Alerte aux populations

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Conditions de validation

Un **certificat de compétences est délivré** lors de l'obtention initiale du PSC, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Ce certificat est reconnu par les services de l'État.



PRÉ-REQUIS

- Avoir effectué la formation initiale, moins de 4 ans
- Formation accessible dès 10 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE
POUR LES MINEURS



DURÉE

- 4 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- Maximum 10 participants par formateur



FORMATION CONTINUE

- **Recommandée** mais non obligatoire



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- Arrêté du 21 décembre 2020.
- RIFC – "PSC".
- **Recommandations PSC** de la DGSCGC.



PRÉ-REQUIS

- Avoir le PSE1



DURÉE

- 6 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 6 à 12 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE PS



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire: d'une durée de 6 h



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- Arrêté du 21 juillet 2023.
- RIFC – "PS".
- Recommandations PS de la DGSCGC.

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1

FC PSE 1

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Conditions de validation

La **décision de certification** est prise par l'équipe de formateurs à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal. Une **attestation de formation continue sera délivrée** à la fin de la formation.

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 2

FC PSE 2

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Conditions de validation

La **décision de certification** est prise par l'équipe de formateurs à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal. Une **attestation de formation continue sera délivrée** à la fin de la formation.



PRÉ-REQUIS

- Avoir le PSE2



DURÉE

- 6 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 6 à 12 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE PS



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire: d'une durée de 6 h



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- Arrêté du 21 juillet 2023.
- RIFC – "PS".
- **Recommandations PS** de la DGSCGC.



PRÉ-REQUIS

- Avoir le BNSSA
- Présenter un certificat médical réglementaire daté de moins de 3 mois



DURÉE

- Une quinzaine d'heure, incluant l'examen



PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par stage



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- MNS et/ou FMNS et/ou BNSSA



FORMATION CONTINUE

- Repasser les épreuves 1 et 3 tous les 5 ans



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- Décret du 20 octobre 1977.
- Arrêté du 23 janvier 1979.
- Arrêté du 6 octobre 2019, fixant les modalités de délivrance du BNSSA.
- Documents liés à la formation PSE1 si nécessaire.

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVTAGE AQUATIQUE

FC BNSSA

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Méthodes pédagogiques

- Entraînements en piscine.
- Entraînements en natation.
- Révisions des procédures de sauvetage.

Conditions de validation

La formation continue BNSSA est un examen qui se décompose en 2 épreuves correspondant aux épreuves 1 et 3 de la formation initiale:

- **Épreuve 1** Parcours de sauvetage de 100 m en continu.
- **Épreuve 3** Assistance à personne en difficulté en milieu aquatique.



Maintenez vos compétences en BNSSA • Juillet 2024



PRÉ-REQUIS

- Détenir la PAE PSC



DURÉE

- 7h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 6 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF et CEAF



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- **Arrêté du 21 juillet 2023.**
- **RIFC** – “PAE PSC” et scénario pédagogique national PSC.
- **Recommandations PSC** de la DGSCGC.

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

PREMIERS SECOURS CITOYEN FC PAE PSC

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

Conditions de validation

À la fin de la formation, **les participants** qui ont satisfait aux exigences **se voient délivrer une attestation de formation continue**.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1 ET 2

FC PAE PS

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

Conditions de validation

À la fin de la formation, **les participants** qui ont satisfait aux exigences **se voient délivrer une attestation de formation continue**.



PRÉ-REQUIS

- Détenir la PAE PS



DURÉE

- 7h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 6 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF et CEAF



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- **Arrêté du 21 juillet 2023**.
- **RIFC** – "PAE PS" et scénario pédagogique national PSC.
- **Recommandations PSC** de la DGSCGC.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

L'**Association Protection Civile du Bas-Rhin** (APC67), immatriculée au RCS de Strasbourg dont le siège social est situé au **15 rue de l'Ardèche 67100 Strasbourg**, organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensatrice de formation est enregistrée auprès de la DREETS du Grand Est sous le n° de déclaration d'activité 42670563467. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La signature par le Bénéficiaire de formation des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après "CGV") emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du bénéficiaire, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le bénéficiaire. Tous autres documents de l'APC67, tels que prospectus et catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que l'APC67 ne se prévale pas, à un moment donné, d'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Inscription

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire 1) par téléphone **au 06 21 45 49 55**, par courrier électronique à l'adresse **formation@protectioncivile67.fr**, sur notre site **www.protectioncivile67.fr** ou par courrier postal à l'adresse suivante: **Centre de Formation de la Protection Civile du Bas-Rhin, 15 rue Schertz 67100 Strasbourg** ; 2) **en visitant le site internet fédéral** sur lequel vous choisirez une session de formation dans le Bas-Rhin: **formations.protection-civile.org**. Votre inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant cachet commercial ou à réception de la convention de formation professionnelle signée et portant cachet commercial.

Annulation - remplacement

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit (courrier ou email) l'APC67 et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer l'APC67 par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse **formation@protectioncivile67.fr**, reçu au plus tard dix jours calendaires avant la date de la formation.

En cas d'annulation reçue moins de dix jours calendaires avant la date de la formation (ou du premier module pour un cycle), le montant de l'inscription reste dû en totalité à l'APC67. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Tarifs - paiement

Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur. Nos tarifs comprennent la formation, les fichiers électroniques mis, le cas échéant, à disposition.

Si la documentation pédagogique remise pendant la formation est facturée, l'information en est portée dans la convention de formation. Il en est de même pour les frais de repas des participants, les frais de repas et/ou de déplacement et d'hébergement de l'intervenant. Ces derniers sont alors refacturés au réel.

Vous avez la possibilité de bénéficier de tarifs dégressifs en cas d'inscriptions à plusieurs formations ou de plusieurs participants. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter notre service Formation au **06 21 45 49 55** (option 1) ou par courrier électronique à l'adresse **formation@protectioncivile67.fr** (option 2). Le règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture. En cas de paiement effectué par un OPCO, le dossier de prise en charge par votre OPCO doit nous parvenir avant le 1^{er} jour de la formation. Si l'APC67 n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points. A défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Bénéficiaire deviendra immédiatement exigible. Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze) % du montant des sommes exigibles.

Responsabilité - indemnités

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de l'APC67 ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré l'APC67 pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que l'APC67 ne puisse être recherchée ou inquiétée.

Droit de contrôle de l'APC67

L'APC67 se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard 5 (cinq) jours calendaires avant la date prévue. L'APC67 se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. L'APC67 se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit:

- de refuser toute inscription ou accès à un bénéficiaire qui ne serait pas à jour de ses paiements
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le bénéficiaire s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations l'APC67 ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de l'APC67 ou de ses ayants droit.

Loi applicable - attribution de compétence le présent accord est régi par le droit français

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le tribunal de commerce de Lille sera seul compétent

Mise à jour le 25 juillet 2025.



Protection Civile du Bas-Rhin
Centre de Formation

15 rue Schertz • 67100 Strasbourg

formation@protectioncivile67.fr

06 21 45 49 55

www.protectioncivile67.fr

